

COMMISSION DE RÉGIE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Procès-verbal d'une réunion qui a eu lieu

le mardi 1^{er} octobre 2024 à 14 h

Palais législatif, salle 254

DÉCISIONS

1. Présentation – Élections Manitoba

La Commission a entendu une présentation d'Élections Manitoba à l'appui de sa demande de budget pour la période 2025-2026.

2. Rémunération du commissaire à l'éthique

La Commission a discuté et approuvé la rémunération lors du renouvellement du mandat du commissaire à l'éthique, arbitre en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée et registraire des lobbyistes, dans l'attente de l'adoption de la résolution à l'Assemblée.

3. Rapport sur les allocations des députés à l'Assemblée législative

En ce qui concerne le « rapport des sommes versées ou à verser aux députés à l'Assemblée législative pour l'exercice financier xxxx-xxxx », après discussion, la Commission a accepté de changer le nom pour « rapports des dépenses des députés pour l'exercice financier xxxx-xxxx ».

4. Rapport du commissaire sur les salaires, allocations et prestations de retraite pour l'allocation de subsistance des députés de l'Assemblée législative du Manitoba – Frais de résidence temporaire et frais de subsistance autorisés

La Commission a convenu de demander au commissaire d'examiner la question de l'allocation de subsistance et de formuler une recommandation à ce sujet, étant donné qu'elle n'a pas été spécifiquement abordée dans le rapport du 28 juin 2024.